

Fonds dédié aux projets des jeunes

(<https://ville-cachan.fr/fonds-dedie-aux-projets-des-jeunes/>)

Cachan est une ville jeune et étudiante, active et dynamique. 43 % de sa population a moins de 35 ans.

Le 7 octobre 2023, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a invité les jeunes à découvrir les premières réalisations issues des engagements pris lors de la concertation #TaParoleCompte et a officiellement lancé un fonds dédié aux projets de la jeunesse cachanaise.

Ce fonds prend la forme d'un **appel à projets réservé aux jeunes âgés de 12 à 30 ans** qui habitent, travaillent ou étudient à Cachan.

L'objectif est de soutenir de manière financière, logistique ou organisationnelle des initiatives relevant des cinq domaines suivants : loisirs, sport, vacances ; humanitaire, solidarité ; culturel, artistique ; transition écologique, cadre de vie et entrepreneuriat.

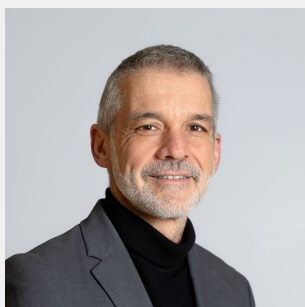
D'un montant global de 100 000 euros sur trois ans, il peut être porté à titre individuel ou collectivement.

- [Formulaire de candidature au fonds dédié aux projets des jeunes](#)
- [Règlement de l'appel à projets PDF 160.10 Ko](#)

**Pôle jeunesse et vie étudiante,
emploi et insertion**

01 49 69 69 69

jeunesse@ville-cachan.fr



Patrick Salerno

5e adjoint

Jeunesse ; vie étudiante.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr